Réunion Montpellier DRAFPEP-LR du 22 juin 2000

Jean-Jacques Xambo

La chaleur estivale n’a pas découragé nos confrères présents à la réunion DRAFPEP-LR du 22-06-2000 à Montpellier, Maison des professions libérales. Ensemble nous avons évoqué la mémoire de Gérard BLES, son action forte et synthétique inspirée, son écoute du métier de psychiatre qu'il défendait avec l'AFPEP-SNPP auprès des interlocuteurs tutélaires et politiques.

Sa présence vivante nous manquera pour les Journées AFPEP de Guadeloupe en octobre 2000 qui lui sont dédiées. Le Docteur Paul LACAZE n'a pas ménagé son énergie pour les organiser ni sa passion pour nous en présenter le programme: ces FRANCOPSIES nous permettront une rencontre inter-culturelle unique de la psychiatrie libérale francophone. Les résultats positifs des élections aux unions professionnelles seront aussi au centre de la discussion: le succès régional (et national) de la CSMF nous permet d'espérer un poids représentatif conséquent pour défendre la spécificité du métier de psychiatre et sa valeur autant thérapeutique que sociale auprès des caisses et du politique: analyse réaliste des besoins de santé, défense de la profession face aux CMR, évaluation médicalisée et non purement comptable des dépenses de santé, négociation conventionnelle véritable pour un respect et une valorisation des actes médicaux etc. La participation du SNPPà l'action unitaire public-privé du CASP s'inscrit dans le même projet.

Le Docteur BOKOBZA rappellera l'attention (nouvelle ?) de l'Assurance-Maladie à la valeur thérapeutique et sociale des pratiques libérales dans le dispositif de soin psychiatrique pour des pathologies à la fois fréquentes et lourdes. ..et générant peu de coûts de soin.

L'actualité des mouvements sociaux infirmiers dans les cliniques du Languedoc-Roussillon est un nouvel exemple des pressions croissantes sur la pratique soignante de l’ARH et des dispositifs d'évaluation-accréditation avec une charge administrative augmentée, des prix de journée réduit et des salaires restant inégalitaires entre public et privé: on ne peut à la fois accroître les missions des psychiatres et du personnel soignant, comme la sécurité et la qualité des soins en limitant les rémunérations.

La volonté nouvelle du politique de légiférer sur les psychothérapies pour protéger contre les effets sectaires nourrit une réflexion complexe entre confrères avec des inquiétudes et des tensions contradictoires entre l'Ordre des médecins, les sociétés savantes de psychanalyse et de psychothérapies diverses, l'Assurrance-Maladie et une volonté réglementaire du pouvoir politique.

Comment défendre au mieux la vocation psychothérapique du psychiatre et impulser une formation médicale initiale puis continue ouverte autour de l'inter-formation. Sur cet axe est abordé par les Drs GRANIER et XAMBO le projet d'une journée de rencontre régionale Languedoc-Roussillon (ou interrégionale LR-PACA) en fin 2000 ou début 2001 : le thème pourrait en être "psychanalyse (et/ou) psychothérapies et pratiques de soin" et doit être affiné avec les intéressés.

Nous nous retrouverons après l'été... et j'espère en Guadeloupe.

Bon travail et bonnes vacances.

Jean-Jacques XAMBO